RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 814-11.

Arrête :

Article 1er

Est membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en qualité de représentante désignée par l'assemblée des départements de France :

- Titulaire : Mme Cécile DUMOULIN, vice-présidente au conseil départementale des Yvelines ;

- Suppléant : M. Marcel CALMETTE, conseiller départemental du Lot-et-Garonne.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 17 JAN. 2017

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,

Philippe VINÇON